

LE BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

VOL. XLIV

LÉVIS, JUILLET 1938

No 7

UN CURÉ BIBLIOPHILE : L'ABBÉ DESCHENAU

L'abbé Charles Trudelle, dans son *Frère Louis*, a tracé un portrait sympathique du curé Brassard Deschenaux. « On pourrait dire, écrit-il, qu'il y avait deux personnes en M. Deschenaux, le curé et le seigneur. Comme curé, il était d'une générosité et d'une charité vraiment exemplaire. On dit qu'il distribuait en bonnes œuvres tous ses revenus ecclésiastiques, dîme et casuel, et qu'il donnait surtout aux pauvres qui trouvaient table mise pour eux tous les jours à 11.30 heures. Une petite cloche placée sur la cuisine de son presbytère les appelait régulièrement à cette heure.

« Comme seigneur, et il l'était triplement, ayant reçu trois seigneuries en héritage (Saint-Gervais, Saint-Michel et la Pointe-aux-Trembles), il se croyait tenu, suivant l'esprit et les coutumes du régime féodal qui n'étaient pas encore entièrement disparus du pays, de recevoir ses amis et de les traiter à son *manoir* de la rue du Palais, à Québec. »

L'abbé Brassard Deschenaux, né à Québec le 3 novembre 1752, était le fils de Joseph Brassard Deschenaux, qui fut plusieurs années secrétaire de l'intendant Bigot. Le sieur de C., dans ses *Mémoires*, a fort maltraité Joseph Brassard Deschenaux. Ne va-t-il pas jusqu'à dire que le secrétaire de Bigot ne se gênait pas de crier qu'il irait chercher du bien même sur les autels. Peut-être le sieur de C. a-t-il exagéré. Il en voulait tant à Bigot et à tous ses comparses!

En tout cas, l'abbé Charles-Joseph Brassard Deschenaux, après avoir été curé de Beaumont, puis de Sainte-Foy, reçut la cure de L'Ancienne-Lorette, en 1786. Il devait la garder jusqu'à sa mort arrivée le 9 juillet 1832.

L'abbé Deschenaux était un ami de l'éducation et plusieurs enfants pauvres de sa paroisse et des environs lui durent d'arriver à de belles positions.

A une époque où les livres étaient rares et chers, le curé de L'Ancienne-Lorette était parvenu à se former une bibliothèque de quelques milliers de volumes. Cette belle collection de livres fut dispersée à sa mort. Ses exécuteurs testamentaires décidèrent de la vendre à l'encan. Ces livres, amis si chers de l'abbé Brassard Deschenaux, furent sacrifiés à des prix ridicules.

La vente eut lieu à Québec au mois de septembre 1832. Le docteur Olivier Robitaille dit à ce sujet :

« ... Dans le mois de septembre de la même année, les exécuteurs testamentaires firent vendre à l'encan tout l'ameublement et les livres, mon frère et moi, nous étions présents à cette vente. Les livres étaient sacrifiés, il y avait peu de personnes instruites, mais beaucoup désiraient acheter quelques articles qui avaient appartenu à leur bon curé, pour les livres on n'y tenait pas. C'était bien une belle et bonne occasion de se créer un commencement de bibliothèque, c'était aussi mon désir et celui de mon frère, mais le principal manquait pour atteindre ce but, l'argent. Le Révérend Mr Antoine Parent, un des exécuteurs testamentaires, voulut bien nous permettre d'acheter des livres jusqu'à une certaine somme, avec promesse de notre part de payer quelques semaines plus tard. Dire la belle spéculation que nous aurions pu faire si nous avions eu plus d'expérience ; nous pûmes vendre des livres en raison d'une piastre le volume acheté pour douze sous. Quoiqu'il en soit nous profitâmes de la grande obligeance de Mr. Parent pour acheter un bon nombre de volumes au montant d'une vingtaine de piastres. »

Le procès-verbal de la vente des livres du curé Deschenaux dressé par le notaire François Laroche donne une idée bien imparfaite de cette belle bibliothèque. Nous y voyons les titres d'un certain nombre d'ouvrages, mais le notaire, sans doute pour s'éviter des écritures, avait formé des douzaines de *lots*, de dix, quinze et même vingt volumes. Ces *lots* furent offerts en vente sans titres ni indications. On achetait littéralement sans voir. La liste des livres connus de l'abbé Brassard Deschenaux a tout de même un certain intérêt pour les bibliophiles.

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBÉ BRASSARD
DESCHENAU

- Vie de Jésus-Christ.*
Histoire de Marseille.
Dictionnaire Economique.
Dictionnaire de Moreri.
Oeuvres du Père Lemoine.
Sainte Bible.
Dictionnaire de commerce.
Sanchez, De Matrimonio
Pontificari Romanum.
Science théorique.
Oeuvres de saint Ambroise.
Baracedius.
Cornelius.
Télémaque.
Pontas.
Concordantiæ.
Missalé.
Dictionnaire de droit canonique.
Dictionnaire de l'Académie.
Edits et Ordonnances.
Gaventur.
Possel.
Parfait notaire apostolique.
Liguori.
Histoire des Celtes.
Histoire de Laponie.
Flore Pittoresque.
Instructions sur le Rituel.
Dictionnaire de Pontas.
Rituel de Toulon.
Pratique judiciaire.
Missel et Rituel.
Découverte des Russies.
Démonstrations Evangéliques.
Bellerin
Concile de Trente.
Mœurs des Sauvages.
Histoire de la Bible.
Chefs-d'œuvre dramatiques.
Dictionnaire français et latin.
Biblia Sacra.
Histoire du Paraguay.
Les Chevaliers de Malte.
Histoire Ecclésiastique.
Religion prouvée.
Oeuvres de Mirabeau.
Gradus.
- Dictionnaire Historique.*
Oeuvres de Sénèque.
Atlas.
John Roger.
Dictionnaire Biographique.
L'Angleterre et les Anglais.
Tutticis.
Eloge de Mme Elizabeth.
L'éducation en abrégé.
Dictionnaire des Hommes marquants.
Mémoire des Reines de France.
Eglise délivrée.
Caractère du 19e siècle.
Révolution française.
Guerre de la Vendée.
L'autorité du Pape.
Mémoire de Bailly.
Catacombes de Paris.
Cantiques des Cantiques.
Esprit de saint François.
Tableau de la France.
Journal de Louis XIV.
Vie du Maréchal Ney.
La France.
Recueil des Cantiques.
Grammaire des Grammaires.
Dictionnaire Historique.
Cicéron, Horace Ovide et Virgile.
Mémoire de St-Simon.
Voyage en Afrique.
Biographies des hommes vivants.
Les Matines.
Du Pape.
Mémoires du duc de Berry.
Siège de Paris.
Dictionnaire historique.
Lettres de quelques Juifs.
Manuel.
Cours d'Histoire Militaire.
Homélies.
Bacon.
Mémoires d'un Mondain.
Tableau Historique.
Sagesse de Louis XVI.
Anti-dictionnaire philosophique.
Dictionnaire historique.
Histoire de Fénelon.

- Mémoires sur la Bastille.
Juges à paix.
Théâtre de société.
Principes de Philosophie.
L'Art du peintre.
L'Ami de la Santé.
Le petit Labruère.
Voyage d'un Etudiant.
Voyage d'Amérique.
Histoire de France.
Théâtre d'éducation.
Sermon de Duval.
Voyages de Franchère.
Mémoires pour servir à l'Histoire
Ecclésiastique.
Histoire Universelle.
Voyage d'Angleterre.
Oeuvres de Sainte-Foy.
Sermons du Père L'Enfant.
L'Ermite.
Nouveau Spectacle.
Histoire de Bossuet.
Sermons de Genès.
L'Ermite en Province.
L'Ermite en Guyane.
Guillaume, le franc parleur.
L'Ami des enfants.
Sermons de Saint Bernard.
Sermons d'Eusèbe.
Itinéraire de Paris.
Voyage de Cook.
Vie des Hommes célèbres.
Mémoires du Royaume de Naples.
Histoire du Jacobinisme.
Histoire du Monde.
Voyage de deux Français.
Bernardin.
Adichism.
Histoire de Bonaparte.
Médecine du voyage.
Dictionnaire Bibliographique.
Dictionnaire National.
Pensée de Bourdaloue.
Portrait des Rois de France.
Mémoires d'Antoinette.
Les Confesseurs de la Foi.
Promenade d'un voyageur.
Campagne et voyage en Russie.
Voyage au Canada.
Musée Français.
- La Harpe.
Voyage à Janina.
Choix de biographies.
Voyage moderne.
Delogne.
Spectateurs français.
Traité de mélodie.
Bibliothèque portative.
Pensées de Pascal.
Explication des Estampes.
Condillac.
Lettres de Mme de Sévigné.
Bibliothèque Etrangère
Paris et Versailles.
Voyage de Trinidad.
Oeuvres de Racine.
Anecdotes.
Sermons de Massillon.
Sermons de Bourdaloue.
Evangile médité.
Paroissial.
Cours d'Instruction.
Dictionnaire des Beaux Arts.
Oeuvres de Bonald.
Conte Valmond.
Catéchisme des Peuples.
Délassement de la jeunesse.
Dictionnaire Historique.
Voyages.
La Sainte Bible.
Histoire de Russie.
Soirs de Londres.
Médecine Bacon.
Jérusalem.
Vie privée des Français.
Cours de prênes.
Variétés Littéraires.
Le Censeur.
Description de Paris.
Essai sur l'indifférence.
Nouveau Qulleire.
Cabinet du Naturaliste.
Dictionnaire Sabatier.
Génie du Christianisme.
Oeuvres de Louis XVI.
Voyage de Labat.
Voyage en France.
Oeuvres de Destouches.
L'Ami de la jeunesse.
Pamela.

- Encyclopédie comique.*
Hommes illustres.
Lettres sérieuses.
Les Ecoliers vertueux.
Voyage moderne.
Lettres de quelques juifs.
Esprit des lois.
Louis XV et Louis XVI.
Conspiration du 20 mars.
Tableau de l'Empire.
Recueil de Théâtre.
Voyage en Afrique.
Maison rustique.
Oeuvres d'Arnauld.
Catherine.
Crimes de la Révolution.
Mes souvenirs.
Dictionnaire des Merveilles de la Nature.
Voyage à l'Isle de France.
Mémoires d'un Voyageur.
Conversations.
Tableau de l'Égypte.
La Famille Sainte.
Biographies des Dlls.
Mercur de France.
Anecdotes.
Dictionnaire Trévoux.
Menoquius.
Leçons d'Histoire.
Procès de Louis XVI.
Traité de la vraie Religion.
Mémoires de Retz.
Catéchisme des peuples.
Catéchisme.
Leçons quotidiennes.
Histoire du Clergé.
Conférences.
Echo des Salons.
Code des Curés.
Théologie.
Variétés.
Jours de congé.
La Vierge.
Histoire de France.
Le Spectateur.
Histoire ancienne.
Histoire de France.
Des Consolations.
Histoire du Bas-Empire.
- Recueil d'Épithaphes.*
Mélange d'Histoire.
Histoire de la Philosophie.
Histoire de la Philosophie.
Lettres choisies.
Sermons de La rue.
Sermons Chaumois.
Sermons Poulle.
Les Américains.
Histoire Romaine.
Histoire de Charles-Quint.
Histoire Universelle.
Discours de Cicéron.
Contes des fées.
Voyage de Labat.
Cornelle.
Abrégé de l'histoire de France.
Livres apocryphes.
Oeuvres de Boileau.
Nouveau voyage de France.
Synonymes Français.
Maximes diverses.
Soirées.
Magasin des Dames.
Cuisine de Santé.
Horace.
Dictionnaire de Bomare.
Éléments de littérature.
Vie de Marie-Antoinette.
Dilassement de l'homme.
Traité des abeilles.
Histoire de Cicéron.
Curiosités de la Chine.
Révélations de la Sœur.
Délices de la paresse.
Manuel des Pasteurs.
Catéchisme spirituel.
Soirées de la chaumière.
Processionnal.
Vierges chrétiennes.
Souffrances de Jésus-Christ.
Histoire de l'Église.
Miroir du Clergé.
Prônes.
Doctrine sur les miracles.
Sermons du Père Elisé.
Sermons de Collette.
Censure des vices.
L'Art de toucher les hommes.
Avis de prênes.

- | | |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Instructions familières.</i> | <i>Lettres de Maintenon.</i> |
| <i>Sermons de la Titan.</i> | <i>Histoire de Louis XI</i> |
| <i>Pensées Ecclésiastiques.</i> | <i>L'Ami des enfants.</i> |
| <i>Lectures chrétiennes.</i> | <i>Causes célèbres.</i> |
| <i>Manuel des Cérémonies.</i> | <i>Tableau Historique.</i> |
| <i>Spectacles de la Nature.</i> | <i>Histoire de peuple de Dieu.</i> |
| <i>Bibliothèque économique.</i> | <i>Satire Ménippée.</i> |
| <i>Mélanges littéraires.</i> | <i>Paradis de Milton.</i> |
| <i>Synonymes français.</i> | <i>L'Ami des Hommes.</i> |
| <i>Dictionnaire des Cultivateurs.</i> | <i>Oeuvres de Mably.</i> |
| <i>Manuel Lexique.</i> | <i>Catéchisme de Montpellier.</i> |
| <i>Histoire Naturelle.</i> | <i>Louis XIV.</i> |
| <i>Lettres de Mme de Sévigné.</i> | <i>Tite Live.</i> |
| <i>Panegyriques.</i> | <i>Aventures des voyageurs.</i> |
| <i>Lettres édifiantes.</i> | <i>Eléments de l'Histoire.</i> |
| <i>Mémoires de Sully.</i> | <i>L'Armée Française.</i> |
| <i>Conférences d'Angers.</i> | <i>Variétés sérieuses.</i> |
| <i>Discours d'Aguesseau.</i> | <i>Correspondance de Mme Deffand.</i> |
| <i>Crébillon.</i> | <i>Ménagerie du Museum.</i> |
| <i>Lycée de la jeunesse.</i> | <i>La Bruyère.</i> |
| <i>Enfants.</i> | <i>Poèmes Didactiques.</i> |
| <i>Oeuvres de Fagette.</i> | <i>Récréation Morale.</i> |
| <i>Robinson.</i> | <i>L'Art des Expériences.</i> |
| <i>Voyage en France.</i> | <i>Théologie.</i> |
| <i>Bibliothèque Pastorale.</i> | |

RÉPONSE

L'abbé Pierre Tabeau — (B. R. H., juin 1938).

M. l'abbé Pierre Tabeau a-t-il été coadjuteur de Montréal ? a-t-il refusé d'être coadjuteur de Québec ?

Si l'on veut parler avec toute la précision que requiert le sujet, M. l'abbé Tabeau ne fut jamais coadjuteur de Montréal, puisqu'à sa mort, survenue en 1835, le diocèse de Montréal n'existait pas encore. On sait, en effet, qu'il eut pour premier évêque Mgr Jean-Jacques Lartigue, en 1836.

En 1834, M. Tabeau fut élu évêque de Spiga ; il devait, dans la pensée de Rome, succéder à Mgr Lartigue, dont la santé était brisée et qui avait offert sa démission. Or, nous avons rappelé déjà (1) que, si de 1821 à 1836 Mgr Lartigue fut évêque à Montréal, il ne fut ni évêque de Montréal, ni

(1) B. R. H., 1937, p. 364.

Vicaire Apostolique, ni coadjuteur ; mais, tout simplement, auxiliaire de l'évêque de Québec, dans les limites du district civil de Montréal. En vertu de pouvoirs qu'il tenait de son supérieur hiérarchique immédiat, qui était l'évêque de Québec, Mgr Lartigue administrait, au spirituel, la région de Montréal. Telles devaient être et telles auraient été les fonctions de M. Tabeau, si la mort n'était pas venu le surprendre si tôt.

C'est la mort, en effet, et la mort seule, qui l'empêcha d'être sacré évêque. Il avait bel et bien refusé d'accepter la charge et l'honneur qui lui étaient imposés. Rome lui enjoignit de se soumettre. La lettre du cardinal Fransoni à M. Tabeau est du 7 mars 1835 (2). L'évêque-élu qui déjà le 4 février était retenu à l'Hôtel-Dieu « par un rhumatisme d'une maligne et sévère influence (3) » mourut le 18 mai.

Dans le *Panthéon Canadien*, Bibaud jeune affirmait déjà que M. Tabeau avait refusé de devenir coadjuteur de Québec (4). Je ne connais aucun document capable d'appuyer cette affirmation. Dans la correspondance officielle échangée entre Québec et Rome pour la période qui nous intéresse ici et que j'ai eu l'avantage de consulter aux Archives de la Propagande, je n'ai noté ni que M. Tabeau ait été proposé comme coadjuteur de Québec ni qu'il ait refusé. Comme le curé de Boucherville n'était pas indifférent au sujet que j'étudiais, je suis porté à croire que si je n'ai rien noté sur le sujet, c'est qu'il n'y avait rien dans les documents officiels (5).

Il reste que, très estimé de Mgr Plessis et de Mgr Panet, M. Tabeau ait pu refuser oralement ou par écrit une avance qui lui était faite et obtenir que son nom ne soit pas porté sur la liste des futurs coadjuteurs de Québec.

Je profite de cette occasion pour corriger ce qui me paraît également une erreur au sujet de M. Tabeau. Dans la *Revue d'Histoire des Missions*, M. Jules Bigaouette publie, depuis 1935, « Liste chronologique et notes biographiques des Missionnaires « Évêques titulaires » ».

(2) *Rapp. de l'Arch. de la Province de Québec pour 1936-1937*, p. 316.

(3) *Ibid.*, Mgr Signay à M. Maguire, p. 311.

(4) Édition de 1858, p. 268.

(5) Dans la très intéressante étude de M. l'abbé Ivanhoe Caron sur « La nomination des évêques catholiques de Québec sous le régime anglais » et où l'on assiste à l'élection de tous les coadjuteurs de Québec jusqu'à Mgr Turgeon, il n'est pas une fois fait mention de M. Tabeau comme coadjuteur possible ou probable. Cf. *Mémoires de la Société Royale*, Ottawa, 1932.

Or, voici ce que nous pouvons lire dans la dernière livraison, sous le titre évêché de Spiga : « Mgr Tabeau (Pierre), né à Montréal, le 11 octobre 1782, études à Québec, prêtre le 11 octobre 1805, missionnaire au Manitoba, envoyé à Rome, refuse d'être coadjuteur de Victoria... (6) ». Or, comme le diocèse canadien de Victoria n'a été érigé qu'en 1847, soit 12 ans après la mort de M. Tabeau, on se demande comment il a pu en être le coadjuteur. N'y a-t-il pas là méprise ? S'agirait-il d'un autre Victoria ?

Léon POULIOT, S. J.

L'HÔPITAL DES ÉMIGRÉS DU FAUBOURG SAINT-JEAN, A QUÉBEC

De 1800 à 1820, on calcule que plusieurs milliers d'émigrants furent débarqués à Québec. La grande majorité de ces émigrants se dirigeaient vers les États-Unis mais ils arrivaient ici malades et il fallait les soigner.

« Ces cargaisons vivantes, dit M. J.-Edmond Roy, choisies la plupart du temps au hasard, dans les couches les plus pauvres et les plus misérables, entassées à fond de cale des navires, ballottées pendant des mois sur la haute mer, obligées de respirer un air corrompu, mal nourries, mal vêtues, étaient débarquées dans l'état le plus lamentable. »

Québec ne comptait alors qu'un seul hôpital, l'Hôtel-Dieu. L'Hôpital général était plutôt un hospice pour les vieillards et les infirmes. Les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu recevaient tous les malades, protestants comme catholiques, étrangers comme canadiens, mais l'espace était limité et il leur était impossible d'admettre plus d'une couple de cents malades à la fois. C'est ce qui engagea lord Dalhousie à ouvrir un hôpital spécialement pour les émigrants.

Cet hôpital fut établi, dans l'été de 1820, au faubourg saint-Jean, sur la partie nord de l'emplacement où on éleva plus tard l'hôtel Florence. Il fut installé dans une construc-

(6) *Revue d'Histoire des Missions*, juin 1938, p. 298.

tion en bois rapidement bâtie et qui n'avait rien de l'apparence ordinaire des hôpitaux.

L'hôpital portait le nom d'Hôpital des Émigrants ou, en anglais, Hospital for the reception of sick Emigrants.

Le 27 janvier 1821, lord Dalhousie faisait parvenir le message suivant à la Chambre d'Assemblée :

« Le gouverneur en chef met devant la Chambre d'Assemblée un compte détaillé de la dépense encourue jusqu'à ce jour pour le soutien d'un hôpital établi l'été dernier à Québec par ses ordres, pour y recevoir les émigrés malades et autres, arrivant de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et mis sous la direction du docteur Hackett, officier de santé de ce port. Son Excellence requiert un acte pour acquitter le dit compte et recommande à la Chambre d'Assemblée de pourvoir en telle manière qu'elle jugera convenable pour l'avenir. »

Le comité de la Chambre auquel fut soumis le message de Son Excellence ne se gêna pas pour faire rapport que les dépenses faites pour l'établissement de l'Hôpital des Émigrants n'étaient pas autorisées par la loi. Il recommanda le paiement du compte (429 livres 4 chelins et 10¹/₂ deniers) tout en déclarant que ce « paiement ne servirait pas à l'avenir comme précédent ».

Ceci n'empêcha pas lord Dalhousie de dépenser, chaque année, pour l'Hôpital des Émigrants une somme relativement élevée et à la faire payer par la Chambre d'Assemblée qui, en réalité, n'avait aucun contrôle sur l'institution. On était aux belles années de l'oligarchie.

Les choses continuèrent ainsi même après le départ de lord Dalhousie. Seulement, on y mit des formes. Les dépenses furent autorisées, chaque année, par une loi.

A l'origine, l'Hôpital des Émigrants était assez isolé. Les voisins n'avaient donc pas trop à se plaindre. Mais, petit à petit, des maisons se construisirent sur les rues Saint-Jean et d'Aiguillon, dans les environs de l'hôpital, et les plaintes devinrent bientôt générales. Le docteur Painchaud, qui était en charge de l'hôpital, fit construire des salles additionnelles pour admettre plus de malades, on installa la salle d'autopsie à une vingtaine de pieds de la rue Saint-Jean, les fosses d'aisances qui n'avaient pas d'égoût répandaient une odeur nauséabonde, etc., etc.

A la fin, la Chambre d'Assemblée s'inquiéta et, en février 1832, un comité fut chargé de tenir enquête sur l'Hôpital

des Émigrants. Les résidants du voisinage, Joseph Hamel, Joachim Mondor, Louis Martel, Charles Lapointe, Xavier Papillon, Joseph Pagé, Louis Lacroix, etc., firent connaître leurs justes griefs. Les docteurs Joseph Painchaud, Charles-Norbert Perrault, Antoine-G. Couillard, Joseph Morrin, William Lyons prirent la défense du site de l'hôpital.

Heureusement, la construction de l'Hôpital de Marine, en 1834, vint sauver la situation. L'Hôpital des Émigrants fut fermé et les émigrants malades furent, à partir de cette date, dirigés vers le nouvel hôpital.

Pendant l'hiver de 1836-1837, la misère fut grande à Québec. L'hôpital des Émigrants était fermé. Le gouvernement permit alors à un certain nombre de familles pauvres de se loger dans ces bâtisses. Les conditions hygiéniques y étaient si mauvaises que plusieurs cas de fièvres typhoïdes se déclarèrent dans ces logements. Pour comble de malheur, le 4 mars 1837, le feu prit dans les bâtisses et elles furent détruites en moins d'une heure.

P.-G. R.

Calamitous Fire

We have the painful task of recording the most disastrous fire, it may be said, as far as regards human suffering, that has ever occurred in Quebec ; the building formerly known as the Emigrant Hospital, and latterly used as a House of Refuge for destitute individuals, having been destroyed by fire last night. One hundred and ninety men, women and children who up to yesterday enjoyed the comforts of a warm habitation and wholesome food, are by this calamitous event again thrown on the precarious support of private charity. More melancholy still is the fact that three of the inmates of the establishment perished in the flames, and four others are so severely burnt that their recovery is doubtful ; the following are the names of the deceased — Thomas Spice, employed as an oakum dryer, Thomas Woodhouse, cook to the establishment, and John Douglas, a child ten years of age. The individuals who escaped with severe injury are Alexander Douglas and his wife (parents of the above John Douglas) their son Alexander Douglas, fifteen years old, and a very young child.

It appears that the fire broke out in the oakum drying room where the woman, Douglas, had incautiously entered

with a lighted candle which ignited the combustile matter and set the whole in a blaze in an instant. Spice, Wood-house, and Douglas being in a distant part of the room at the time, perished, and Mrs. Douglas, as we have already stated, was most shockingly burnt. The fire spread rapidly through the building which in the space of an hour and a half was totally destroyed. The scene presented to the view in the streets contiguous to the building after the breaking out of the fire was afflicting ; women and children were huddled together on such portions of their bedding as they had been able to save, while others were running about in search of relatives whom they supposed had met their death by fire. By the benevolent exertions of several gentlemen, one hundred of the inmates of the House of Industry were conveyed to the Marine Hospital and the remainder temporarily lodged in houses in St. John's Suburbs. (*Quebec Gazette*, 6 mars 1837).

L'ÉTÉ DES SAUVAGES ET L'ÉTÉ DE LA SAINT-MARTIN

Cette période de beau temps qui se produit en octobre, mais plus souvent en novembre, n'est appelée *Indian Summer* qu'en Amérique et l'on n'a jamais su pourquoi. *L'International Encyclopedia* dit à ce sujet « Neither this term (Indian summer), nor anything corresponding to it, is to be found in any Indian language. »

Le 11 novembre est la fête de saint Martin, qui fut un temps « un des saints les plus populaires de France ». . . « Dans combien de dictons issus du terroir ne figure-t-il pas ? Combien de rues, de boulevards, de faubourgs ont porté le nom de Saint-Martin », au pays de nos ancêtres ?

A Montréal, le nom de ce saint fut également populaire. Un grand ruisseau qui porta son nom est maintenant *claquemuré* sous la rue Craig.

Sous le régime français, la porte des fortifications qui s'ouvrait sur le chemin Sainte-Marie, au pied de la citadelle de Montréal, s'appelait Saint-Martin ; il y a encore une rue dans le quartier Saint-Joseph qui conserve ce nom ; enfin,

dans bien des contrats, les concessionnaires devaient payer les cens et rentes à la Saint-Martin.

Toutefois, il ne faut pas croire que l'été de la Saint-Martin soit particulière à la France et à l'Amérique du nord. Un journaliste anglais écrivait, en 1921 : « Similar weather to our *Indian summer* in Great Britain, where the period, when occurring in November, is called St. Martin's summer. » Mais les Anglo-Saxons avaient aussi une autre expression. Quant ce court été automnal se produisait en octobre, on le nommait alors « St. Luke's summer, or little summer of St. Luke ». La fête de ce saint apôtre est le 18 octobre.

En Allemagne, quand le même phénomène se produisait, on le désignait sous le nom de « Old Woman's Summer ».

E.-Z. MASSICOTTE.

LE REGISTRE DU FORT DE LA PRESQU'ILE POUR 1753

Fin mars 1938 le frère Noël Gosselin, O. F. M., (1) qui dépouillait les registres de Notre-Dame de Montréal pour y relever la présence des récollets, rencontra, au volume des années 1751-1754, relié parmi les autres cahiers qui forment ce volume, le registre des sépultures du fort de la Presqu'île pour 1753, aux actes (= 34) tous signés du récollet-aumônier, le P. Gabriel Anheuser. Le frère Noël l'ayant transcrit à mon intention, lui et moi sommes heureux de l'offrir en primeur au B. R. H. Je le fais précéder d'une opportune introduction.

Le registre du fort de la Presqu'île mesure en pouces $15\frac{1}{4} \times 9\frac{1}{4}$, et il a son unique pagination originale. Il est paraphé au f. 1r par le commandant du fort, et seul le paraphe occupe ce fr. Le voici :

Le présent Registre | contient trente feuillets blancs, le
présent non compris, a été paraphé par nous soussigné |
Capitaine Commandant au Canada au Fort de la | Presqu'île,
le que quel (*sic*) Registre servira à | enregistrer les Baptêmes,

(1) Bien connu comme écrivain sous le pseudonyme de Frère Gilles, nom dont il signe depuis un quart de siècle, ses livres et tous ses nombreux écrits.

Mariages et Sépultures | qui se sont faits du neuf juillet au quinze Octobre et se feront dudit quantième. |

Fait audit Fort, ce 15 8bre 1753. |

VILLEMONDE II

Ce paraphe donnera lieu plus loin à quelques observations et précisions. En dépit de l'attestation du commandant, le registre n'a que 14 feuillets, soit 28 pages, y compris le premier folio non paginé. La pagination se suit ainsi : f. 1r pour le paraphe ; f. 1 vide ; f. 2 paginé un et deux ; f. 3 pag. trois et quatre, et ainsi de suite jusqu'à la page trente, sauf que les pages sept, neuf, sont inexistantes, par suite évidemment d'un numérotage fautif. et que le folio 11 à la partie vide (et par suite les pages vingt-une et vingt-deux) n'existe pas non plus et paraît avoir été arraché. En somme, le registre, au lieu des 30 feuillets annoncés, n'en contient que 14, dont seulement 5 sont employés (plus le recto du f. liminaire). En tenant compte du f. 11 disparu, le registre aurait donc 15 feuillets, soit 30 pages, et peut-être le commandant Villemonde a-t-il confondu folios avec pages et que dans son intention ce n'est pas 30 feuillets, mais bien 30 pages qu'il paraphait. En ce cas, le registre original du fort Presqu'île qui est à Notre-Dame serait au complet, moins le folio 11 vide qui en est disparu.

Au pied du f. 1r est collé un carton qui contient la note suivante, d'une écriture au stylo et tout à fait moderne, je dirais actuelle :

« Presqu'île (Fort de la) Fort élevé en 1753, par ordre de M. de la Jonquières (2) au bord du Lac Érié, au-dessous (3) de l'embouchure de la Rivière Niagara, pour protéger la vallée de l'Ohio.

« Gabriel ANHUISIER

{ : Ord. 27 août 1752
: M. 21 Fevr. 1762 »

Ce qui veut dire que le P. Anheuser aurait été ordonné prêtre le 27 août. 1752, et serait mort le 21 février 1762. Ces dates, sur lesquelles je reviendrai ci-après, amorcent les quelques notes que je puis verser au dossier biographique de ce récollet.

(2) M. de la Jonquières, gouverneur de la Nouvelle France, mourut à Québec le 17 mars 1752, en route pour la France, s'étant fait relever de ses fonctions. C'est son successeur, le marquis de Duquesne, qui, en 1753, fit bâtir dans la vallée de l'Ohio une série de forts, dont le fort Presqu'île.

(3) Non ; c'est *au-dessus* de la rivière Niagara, sur la rive méridionale du lac Érié, où est la ville actuelle d'Érié.

Né à Sarrelouis, dans la Prusse rhénane, en 1728, et baptisé Henri, celui-ci entra très jeune chez les récollets de la province Saint-Denis, laquelle avait, depuis 1684, une maison à Sarrelouis, ville fondée en 1680 par Louis XIV, au confluent de la Sarre et de la Blise, et fortifiée par Vauban. (4) Les récollets de Saint-Denis, aumôniers des armées et des forts, furent aussitôt appelés à s'y établir. (5) A sa profession, le 16 mai 1744. le clerc Gabriel Anheuser n'avait encore que 16 ans et 4 mois.

Il se serait donc écoulé huit ans entre la profession et l'ordination du récollet, si l'on accepte, bien entendu, comme exacts, les renseignements de l'auteur du carton collé au registre du fort Presqu'île. Or j'incline fortement à lui faire confiance, bien que j'ignore et le nom de l'auteur de la note et la source de son renseignement. De prime abord, il est vrai, cet intervalle de huit ans étonne ; mais un instant de réflexion l'impose à l'esprit, et c'est justement cela qui milite en faveur du carton. Qu'on y songe ! Le clerc Gabriel Anheuser, profès à 16 ans, ne pouvait, à 19 ou 20 ans, même ses études théologiques achevées, recevoir le sacerdoce. Mais en 1752, oui ; il avait alors atteint tout juste l'âge requis par le droit canonique.

Et cela admis, ce serait aussitôt après son ordination que le P. Anheuser se serait embarqué pour le Canada, ce qui est aussi dans l'ordre naturel des choses. On le trouve à la fin de 1752 chez les récollets des Trois-Rivières. Le P. Odoric Jouve, O. F. M., est d'avis que « son premier champ d'action fut certainement la paroisse des Trois-Rivières où il arriva vers la fin de 1752. » (7) Le P. Gabriel se trouvait

(4) Sarrelouis (Arx = Ludovici ad Saram). La ville, enlevée à la France en 1815, est aujourd'hui encore à l'Allemagne, au diocèse de Trèves.

(5) Voici comment le P. Hyacinthe Lefebvre, provincial de Saint-Denis, raconte, dans son *Histoire chronologique (...) des Récollets de Saint-Denis* (Paris, 1677. Première addition, 1686, p. XIV), la fondation de Sarrelouis : « Monsieur le Comte de Choisy Gouverneur de Sarlouis ayant demandé à Sa Majesté six Religieux, savoir cinq Prestres & un Frere pour le service de la Garnison & des Bourgeois de cette nouvelle Ville. Le R. P. Hyacinthe le Febvre Provincial en ayant receu l'ordre de Sa Majesté au mois de Juillet 1684, il y a envoyé le V. P. Vincent Gargant pour Supérieur, & Sa Majesté les ayant logé & meublé, elle leur donne par chaque année huit cens livres en aumône pour leur subsistance, & le casuel de l'Eglise qui se monte à quatre cens livres ou environ. »

(6) Noms | Des Religieux Recollets Profès | De la Province de Saint Denys en | France vivants en l'année 1759 | Ce catalogue a été renouvelé le dix février | 1759 ||.

Ce catalogue fut renouvelé et continué jusqu'à l'année 1768. Il est manuscrit et se trouve à Rouen, arch. dép. de la Seine-Inférieure, dossiers des religieux, récollets de Rouen. Notons qu'à ce catalogue figurent plusieurs récollets canadiens vivant en France en 1759 et même en 1768.

(7) *Les Franciscains et le Canada. Aux Trois-Rivières.* Paris 1934, p. 182.

être le benjamin de tous ceux des récollets qui collaborèrent avec le P. Augustin Quintal, curé des Trois-Rivières de 1744 à 1753.

Au printemps de 1753, le P. Anheuser part avec la troupe expédiée par le Gouverneur du Canada pour ériger des forts dans la vallée de l'Ohio, afin d'y étendre et d'y assurer militairement la puissance française entre le Mississipi et les colonies anglaises de l'est. D'environ 1000 hommes qu'elle était à son départ de Montréal, la troupe, renforcée en route par quelques détachements, en comprenait 1500, montés sur une flotille de canots et de barques, lorsqu'elle déboucha sur le lac Erié. Elle le traversa vers la rive sud, et le corps principal de l'expédition aborda à la presqu'île. On y construisit en peu de temps un fort, puis, descendant vers la Belle Rivière (l'Ohio), en perçant en pleine forêt vierge une route de plusieurs lieues, on bâtit un second fort, sur la Rivière-aux-Bœufs, le fort Le Bœuf (aujourd'hui Waterford, Penn.). Enfin, à Venango, site d'un village indien, au confluent de la rivière-aux-Bœufs (aujourd'hui French Creek) avec l'Alleghany, on édifia le fort Machault (de nos jours Franklin, Penn.). Le fort Duquesne sera construit un peu plus tard. L'expédition était sous la conduite du capitaine Marin, auquel succéda, dès 1753, Marin étant mort, M. Legardeur de Saint-Pierre. Les membres du corps expéditionnaire souffrirent beaucoup par suite des fatigues endurées, et la maladie, de nature scorbutique, fit dans leurs rangs de grands ravages. Trois cents hommes seulement furent laissés en garnison aux forts Presqu'île et Le Bœuf, et néanmoins, de juillet à octobre 1753, le seul aumônier du premier de ces forts, le P. Anheuser, y enterra plus de 30 morts.

Celui-ci quitta sûrement la Presqu'île à l'automne de 1753 — son dernier acte de sépulture est du 29 octobre — avec le gros de la troupe qui, sa tâche achevée, retournait au Canada. On rencontre en effet, en mars 1754, le P. Gabriel aux Forges de Saint-Maurice, que desservait alors les récollets des Trois-Rivières. Au registre des Forges il y a un acte de notre récollet au 17 mars 1754.

Puis on le retrouve, au printemps de 1756, à Québec, donnant les secours de son ministère aux soldats pestiférés dont regorgeait l'Hôpital Général (8), amenés par les trans-

(8) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital général*, Québec 1882, p. 327.

ports du roi chargés de troupes pour la défense du Canada. Cette même année le P. Anheuser retourne dans la vallée de l'Ohio, cette fois en qualité d'aumônier du fort Duquesne. Le registre de ce fort contient, à l'année 1756, quelques actes signés par lui : le 6 septembre, les 5 et 25 décembre. (9) Assez curieusement, au même registre et à la même date du 25 décembre 1756, est entré un acte de baptême, signé du P. Denys Baron, récollet, qui se dit aussi aumônier au fort Duquesne. C'est que peut-être la garnison avait été renforcée et que, en pleine guerre comme on était alors, les déplacements des troupes en campagne requéraient les soins d'un nouvel aumônier. (10)

Nous perdons les traces du P. Anheuser en 1757. Il devait être aumônier des troupes quelque part. Au printemps de 1758 il est à Québec, cette fois aumônier en titre de l'Hôpital général. (11) Il le sera jusqu'en février 1759. En 1758, du 25 avril au 10 novembre, aux registres de l'hôpital, à lui seul il signe 234 actes de sépulture ; et en 1759, du 29 janvier au 6 février, 6 actes.

Le P. Gabriel rentra en France cette année, puisque, au catalogue de Rouen déjà cité (voir la note 6), il est au nombre des religieux vivant en France en 1759. Qu'il soit mort ou non le 21 février 1762, il est clair que le 24 mars 1750, date à laquelle le fait mourir le *Nécrologe de la Province Saint-Joseph de l'Ordre des Frères Mineurs du Canada*, Montréal 1936, p. 115, le P. Anheuser était de ce monde, qu'il ne quitta sûrement pas avant 1759. (12)

Quelques mots pour identifier le capitaine commandant du fort de la Presqu'île, qui paraphe le registre, et signe : Villemonde. Ce capitaine est Louis Liénard de Beaujeu, sieur de Villemomble, frère du capitaine Daniel-Hyacinthe-Marie de Beaujeu, qui, jusqu'à la publication, par M. Frs-J. Audet, en 1920, de la biographie de *Jean-Daniel Dumas, le Héros de la Monongahéla* (Montréal, G. Ducharme, 1920), avait usurpé, grâce à la légende, le titre que M. Audet transfert, assez justement ma foi, et sans du reste rien enlever à la

(9) Registre publié dans le *B. R. H.*, 1913, juin et juillet.

(10) Je lis, dans le *B. R. H.* de 1922, p. 312 : En 1759 — et peut-être dès 1756 — la plupart des Pères Récollets servaient comme aumôniers dans l'armée. Il en resta deux cependant au monastère de Québec pour le protéger contre les voleurs. »

(11) *Mgr de Saint-Vallier et l'Hôpital général*, p. 713.

(12) Je n'ai pas rencontré le nom de ce récollet au *Répertoire du Clergé canadien de Tanguay*. A son *Dictionnaire* du même clergé, l'abbé J.-B. Allaire le nomme bien, mais ne hasarde pas une seule date.

valeur militaire de l'ex-héro, à son Dumas. (13) Il serait sans doute inopportun d'esquisser ici la biographie du capitaine Louis de Beaujeu. Disons seulement que, baptisé à Montréal en 1716, il avait en 1753 trente-sept ans, qu'il survécut à la guerre de Sept ans, si longtemps même, qu'il ne mourut que le 5 juin 1802, un an avant sa deuxième femme, Geneviève Le Moyne de Longueil, en son manoir de l'Île-aux-Grues, dont il était devenu le seigneur par son second mariage. (14) D'après l'abbé Lionel Lindsay, Louis de Beaujeu serait l'ancêtre direct de tous les descendants actuels des Liénard de Beaujeu canadiens. (15)

Sur le nom de Villemonde, seul nom dont le capitaine de Beaujeu paraphe le registre de la Presqu'île, M. Emmanuel de Cathelineau, dans son étude sur « Les Liénard Sieurs de Beaujeu, Saveuse et Villemomble » (16), s'étend avec complaisance sur la grande maison que les Liénard, du XVIIe siècle habitaient à *Villemomble*, près de Paris, et, p. 330, il écrit en note : « Villemomble (Seine). En latin : *Villamumbla*, ou *Villa mobilis*, quelquefois *Villamunda*. L'étymologie véritable est *Villa Mummoli* ; ce qui signifie la villa de Mummole, lequel, vers 700, était comte de Paris. » Et, p. 331, en note également : « Certains documents les désignent (les de Beaujeu) sous le titre de sieurs de Villemonde, ce qui correspond à l'une des formes latines de Villemomble : *Villamunda*. » Et voilà comment, sous la signature brève de Villemonde il faut reconnaître Louis Liénard de Beaujeu, sieur de Villemomble. Et il se trouve que le capitaine commandant du fort de la Presqu'île, en signant Villemonde, bien loin que d'apporter un fort inutile témoignage à la licence orthographique de l'époque, prouverait plutôt sa science de l'étymologie — à tout le moins celle qu'il avait du nom latin de sa noble demeure ancestrale...

On aura sûrement observé qu'au paraphe M. de Beaujeu écrit que ce « Registre servira à enregistrer les Baptrêmes, Mariages et Sépultures QUI SE SONT FAITS DU NEUF JUILLET AU QUINZE OCTOBRE et se feront dudit quantième (le 15

(13) Peut-être serai-je agréable à l'un ou l'autre de mes lecteurs en les référant, pour la bataille et la victoire de la Monongahéla, à mes *Vieux papiers et vieilles chansons*, Montréal 1936, p. 88-112, où cette victoire française est paraphrasée par de vieilles chansons, échos spontanément des lèvres de quelque troupier, et qu'accompagnent la musique, que j'ai pu retracer.

(14) Cf. Le Jeune, *Dictionnaire... du Canada*, à Beaujeu.

(15) *La Nouvelle France*, 1907, p. 74, note.

(16) *Nova Francia*, vol. III, no 6, 24 août 1928.

octobre 1753). » Donc, avant le 15 octobre, l'aumônier neregistrait pas les sépultures (il n'y a que des sépultures au registre de la Presqu'île), sinon sur des feuilles volantes. Le 15 octobre le P. Anheuser eut donc à écrire d'affilée 27 actes ; du 18 au 29 octobre il fera encore 7 actes de sépulture, dont trois le même jour, le 18.

Je suis même tenté d'écrire que les actes antérieurs au 15 octobre, à tout le moins l'un ou l'autre, ont été inscrits de mémoire. Cette idée m'est suggérée par le registre du fort Duquesne, dans lequel le P. Anheuser a aussi écrit sept actes de décès. Ce registre a été publié par John Gilmary Shea en 1859 (17), puis réédité plusieurs fois, la dernière dans le *B. R. H.* de 1913, juin-juillet. Or, au registre du fort de la Presqu'île, le premier acte, du 8 juillet 1753, signé comme tous les autres du P. Anheuser, est aussi le premier acte, des sept qu'il inscrit, au registre du fort Duquesne. Il ne fait donc que répéter au registre de la Presqu'île un acte déjà inscrit à celui du fort Duquesne. La raison de cette nouvelle inscription est évidente, c'est à savoir que le défunt a été enterré au cimetière de la Presqu'île. Mais voici ce qui est remarquable. L'acte primitif est plus long, et il a le caractère d'une rédaction première. De plus, il est daté du 8 juillet (18), alors qu'au registre du fort de la Presqu'île il porte la date du 9 juillet. Oui, l'aumônier rédigea de mémoire, à ce dernier registre, au moins l'acte de juillet déjà couché à celui du fort Duquesne.

Mais il ne se souvenait peut-être plus qu'il avait inscrit au fort Duquesne l'acte de sépulture d'un soldat mort « le dernier de juillet » 1753, et *enterré au fort Presqu'île*, ainsi qu'il est dit à l'acte, car il ne transcrit pas cette sépulture au registre de la Presqu'île.

(17) Registres | des | baptêmes | et | sépultures | qui se sont faits au | Fort Duquesne, | Pendant les années | 1753, 1754, 1755 & 1756. | Nouvelle York, Isle de Manate, | De la Presse Cramoisy de Jean-Marie Shea, | M.DCCC.LIX. || 52 p. 80. Je n'ai pas à portée de la main cette édition, mais celle du *B. R. H.* (1913), et j'ai sous les yeux l'étude de l'abbé A.-A. Lambing, *Mary's First Shrine in the Wilderness*, Pittsburg 1883. Il s'agit du fort Duquesne, dédié à l'Assomption de la S. Vierge en août 1754. M. Lambing a aussi réédité, en 1885, avec traduction, notes, etc., le registre édité par J.-G. Shea en 1859. C'est dire qu'il le connaît parfaitement. Or, à son *Mary's First Shrine*, une page qu'il consacre aux entrées du registre fait voir clairement qu'il y a des divergences entre les diverses éditions qui en ont été publiées. Certaines entrées et même les paraphes ne concordent pas. Différences au double registre original ? ou plutôt aux copies ? C'est plutôt cela, et retenons que c'est seulement d'après des copies qu'ont été publiées toutes les éditions du registre du fort Duquesne, même celle de Shea.

(18) Selon le registre publié au *B. R. H.* D'après M. Lambing toutefois la première entrée du registre du fort Duquesne serait du 5 juin 1754 ! C'est là une des divergences signalées à la note (17) ci-haut.

Il est à noter que le dernier acte inscrit au registre du fort de la Presqu'île par le P. Anheuser, le 29 octobre 1753, est celui d'un homme inhumé, non pas au cimetière de la Presqu'île, mais au petit fort Niagara, où il est décédé. D'un fort à l'autre la distance était assez grande, et comme à l'acte il n'est pas dit — ainsi que l'aumônier le fait quasi toujours — que le défunt est mort muni des sacrements de l'Église, je crois que tout simplement l'aumônier aura inscrit cette sépulture dans son registre au su de la nouvelle certaine du décès de cet homme, sans que lui-même y ait été présent.

Comment faut-il orthographier le nom du récollet ? Anheuser. C'est ainsi qu'il signe uniformément et d'ailleurs très lisiblement. Il m'étonne que l'auteur du carton collé au registre de Notre-Dame, qui avait donc sous les yeux la signature trente-quatre fois répétée du P. Anheuser, la rende par Anhuisier. Il est plus curieux encore qu'au registre du fort Duquesne, tel qu'édité dans le *B. R. H.* de 1913, et auquel figure sept fois la signature du récollet, on rende celle-ci par An Genser (en deux mots).

A suivre

P. Hugolin LEMAY, O. F. M.

LA FAMILLE JOURNEAUX

Deux Journeau vinrent s'établir au Canada sous le régime français. Le premier, Jacques Journeau dit Beaufort, était fils d'André Journeau, marchand, et de Marie Bousset, de Notre-Dame d'Aulonne, diocèse de Luçon, en Poitou. Il épousa, à Montréal, le 3 février 1706, Marie Duval, et en eut trois enfants. Si cette famille s'est perpétuée ici elle est plutôt connue, croyons-nous, sous le nom de Beaufort. Le second, Jean-Baptiste Journeau, était originaire de Saint-Malo, en Bretagne. Marié à Québec, le 10 août 1721, à Ursule Alarie, il eut plusieurs enfants. Nous ignorons si cette famille s'est perpétuée.

La famille Journeaux qui nous occupe eut pour premier auteur canadien Thomas Journeaux, né à l'île de Jersey le 7 avril 1816. Passé ici fort jeune, Thomas Journeaux s'établit à L'Islet. Né calviniste, il se convertit à la foi catholique et fut baptisé dans l'église de L'Islet le 15 avril 1838, à l'âge de vingt-deux ans. Quelques mois plus tard, le 27 novembre 1838, Thomas Journeaux épousait une canadienne-française, Monique Gaudreault, et en eut une famille de douze enfants. Ce brave citoyen décéda à L'Islet le 31 janvier 1899, à l'âge de 82 ans.

Les descendants de Thomas Journeaux sont aujourd'hui au nombre de plus de trois cents parmi lesquels on compte trois religieux et deux religieuses.

Le 18 juin 1938, la famille Journeaux avait une belle réunion à L'Islet. On célébrait le centenaire de l'établissement de Thomas Journeaux au Canada et en même temps l'anniversaire de sa conversion.

LETTRE DE M. DE VAUDREUIL AU MINISTRE

Monseigneur,

4 9bre 1702.

Quoyque je naye plus l'honneur d'estre à la teste des troupes, je crois que vous ne trouverer pas mauvais que je prenne la liberté de vous informer du mérite des personnes qui y servent. Il y a le Sieur de Muy qui est propre à tous. Il est des plus enciens et il mérite l'honneur de vostre protection. Monsieur de Champigny vous en assurera. Monsieur de Langloiserie qui passe en France est aussy homme de mérite et fort protégé de Monsieur de Callière. Le Sieur de Grandville fait depuis longtemps la fonction d'ayde major de Québec avec l'approbation de Monsieur le Gouverneur-général et il supplie vostre grandeur de lui en accorder la commission. On pouroit peut être dire que mon beaufrère a espousé sa fille et que c'est cette raison qui me fait agir, mais Monsieur de Champigni et Monsieur nostre evesque vous informeront de son mérite. Jay Scu que le

le Sieur Desgly a eu l'honneur de vous estre recommandé. Je puis assurer vostre grandeur qu'il mérite l'honneur de vostre protection, s'acquittant très dignement de la fonction d'ayde major qu'il fait depuis longtemps.

Je suis persuadé que Monsieur de Callière et Monsieur l'intendant vous recommandent les interets de Madame Provost. Je me flatte que vous ne trouverez pas mauvais que je vous dise que je me trouve intéressé à cet article et que je vous supplie d'y avoir égard. Il en peut arriver autant à mon espouse et ce me seroit une grande consolation de voir que vous protegez les pauvres veufves. Je suis fasché que vous nous ayez retiré de ce pays le sieur de Subercase dans un commencement de guerre comme celle que nous allons avoir ; il a de la valeur et est propre pour les expéditions ; j'aurois fort compté sur luy.

Je suis descendu icy où j'ay proposé à Monsieur de Callières l'entreprise dont j'ay eu lhonneur de vous parler dans ma première lettre. Il ne déside rien ; je puis assurer vostre Grandeur que si nous manquons cet hyvert nous y reviendrons plus aisément. Je crois quil voit que ma proposition est juste mais comme il scait que sa santé ne luy permet pas d'y aller, je crains qu'il ne me laisse rien entreprendre. Je Souhaitterois quil le peut faire et je me ferois un vray plaisir de l'y suivre, connoissant l'utilité de ce dessein et ne cherchant que les occasions de faire connoistre mon empressement pour le service du Roy.

Le sieur de Monseignat se trouve fort à pleindre de ne pouvoir donner la somme que le Roy a taxée pour son employ ; cest un très bon sujet et l'attache quil a eue pour feu Monsieur le comte de Frontenac luy fait espérer que vostre grandeur voudra bien y avoir égard et le représenter à Sa Majesté.

Il n'y a point d'honnestes gens en ce pays, Monseigneur, qui n'ayent esté tres mortifiéz des méchants services qu'on a rendus au sieur hauteville et particulièrement les officiers en apprenant qu'on avoit mendé que tout leur corps ettoit soulevé contre lui accuse d'une affaire qu'il eut il y a deux ans avec le sieur de Chacornacle. Cette affaire avoit étté accommodée à la satisfaction de tout le corps d'une manière a ne pas croire qu'on en deut jamais parler d'autant plus que cest la seule qui soit arrivée au sieur hautteville qui est aymé et estimé de tous les officiers. Ils luy en ont donné de nouvelles preuves par le certificat qu'ils luy ont signé, s'y

ettants portex de cœur et d'affection pour moy, Monseigneur. Je me crois obligé de dire que je connois le sieur hautteville depuis long temps pour un homme plein d'honneur et de probité. Il en a donné des marques pendant la vie et après la mort de Monsieur le comte de frontenac auquel il a appartenu, Monsieur de Callieres a de l'amitié et de la confiance en luy ; il paroist la meriter par Sa fidélité et son attachement.

Vous voulez bien, Monseigneur, que je finisse par le sieur de Soulange, mon beau frère. Feu Monsieur Provost avoit jetté les yeux sur luy pour luy faire espouser sa niesse et demander à vostre grandeur à se demettre de son gouvernement en sa faveur mais la mort l'a surpris et sa veuve lui a donné sa niesse. Je me flatte que vous voudrez bien luy accorder l'honneur de vostre protection pour ce gouvernement voilà la quatorzième année qu'il sert. Feu Son père est mort sans avoir étté payé faulte de fonds ny de ses appointements ny des voyages quilz avoit faits à Boston pour le service du Roy par ordre de feu Monsieur le comte de Frontenac. Comme il paroist par les certificats qu'il a eu lhonneur de présenter a vostre Grandeur cela se montoit à une somme très considérable. Il ne me sieroit pas bien de vous parler de son méritte particulier. Je crois que Monsieur de Callières luy rend la justice qui luy est due ; voilà, Monseigneur, une belle occasion de recompenser les Services du père & du fils et de faire la fortune d'un gentilhomme qui a lieu de se flatter de l'honneur de vostre protection par toutes les bontez que vostre grandeur luy a toujours tésmoignées et que j'ose vous assurer qui sen acquitteroit dignement il vous suppleroit de luy permettre de se trouver à toutes ses expéditions et soffriroit de faire à Madame Provost telle pension que vous jugeriez à propos. Ce sera, Monseigneur, un surcroit d'obligations que je vous auray et je seray toute ma vie avec un très profond respect, Monseigneur, vostre très humble et très obeissant serviteur.

VAUDREUIL.

A Québec, ce 4 novembre 1702. (1)

(1) Archives de la province de Quebec.

WILLIAM SMITH, PLURALISTE RENFORCÉ

Sir James M. Lemoine, pourtant sympathique à William Smith, le qualifie de *pluraliste renforcé*. Cette expression est disparue de notre langage ordinaire. Le *pluraliste*, au commencement du siècle dernier, était celui qui cumulait plusieurs emplois. William Smith, donc, était un *pluraliste renforcé* parce que, fils à papa, il avait réussi à obtenir plusieurs fonctions bien rémunérées. Né à New-York le 7 février 1769, William Smith avait dû suivre son père en Angleterre lors de la Révolution Américaine. Le jeune homme fit d'excellentes études et, quelques jours après son arrivée à Québec, en 1786, son père pouvait écrire à sa femme, en Angleterre : « William, qui sait le latin et le français mieux que sa propre langue, m'importune pour lui acheter une collection des classiques ; achetez-la lui, si vous le pouvez, au moyen d'une traite de 15 louis sterling... » William Smith avait alors dix-sept ans. Il perdit son père en 1793, mais il trouva un puissant protecteur dans lord Bathurst, secrétaire d'État, qui lui fit donner, en 1814, le titre et les émoluments de conseiller exécutif. L'année suivante, en 1815, probablement par la même influence, il obtenait la charge très lucrative de greffier de la Chambre d'Assemblée puis, un peu plus tard, celle de greffier en chancellerie. M. Smith garda ces trois belles charges pendant plusieurs années. Mais, en 1838, le comte de Durham, arrivé ici avec l'idée de tout réformer, ne prit pas de temps à se convaincre que M. Smith ne pouvait être à la fois conseiller exécutif et greffier de la Chambre d'Assemblée. Les deux charges étaient sûrement incompatibles. Les bureaucrates, seuls, ne se rendaient pas compte de ce scandale qui existait depuis 1815. Lord Durham mit donc M. Smith en demeure d'abandonner une de ses deux charges importantes. En homme sage, M. Smith décida de garder son office de greffier de la Chambre d'Assemblée. Membre du Conseil exécutif était un honneur très recherché, mais le salaire rapportait moins que celui du greffier de la Chambre. M. Smith garda son office jusqu'à sa mort arrivée à sa résidence de la rue Saint-Louis, le 17 décembre 1847. Il avait épousé Sarah Webber, fille de l'amiral anglais Charles Webber. Elle décéda le 26 janvier

1819, lui laissant deux fils et trois filles. M. Smith était un homme très paisible, fort retiré. Il partageait son temps entre les soins de sa famille et ses chers livres. Il s'était fait bâtir au Cap-Rouge, une jolie maison de campagne qu'il nomma Longwood, en souvenir sans doute de la maison de l'île Sainte-Hélène ou le grand Napoléon expia sa gloire. C'est là qu'il se retirait pendant toute la belle saison et qu'il écrivit, sans doute, les meilleures pages de son *History of Canada*

P.-G. R.

A SAINT-JOACHIM, EN 1775-1776

Ce jourd'hui, 28 anvier 1776, nous habitans de la paroisse de St-Joachim soussignés et sousnommés, assemblés dans la maison presbitérale pour la messe parroissiale, étant requis par Monsieur Corbin, Curé de notre paroisse, de donner notre déposition touchant deux chefs d'accusation dont il a été chargé par Monsieur Arnold, Colonel de l'armée des provinces unies de L'amérique angloise, dont le premier est, de s'çêtre réjoui publiquement et d'une manière peu convenable à son caractère, du mauvais succès qu'a eu la ditte armée dans sa tentative sur Québec le 31^{xbre} dernier. Le second est d'avoir distribué de l'eau de vie pour engager les habitans de cette paroisse à prendre les armes contre la susditte armée. Nous Déclarons et Certifions que les deux chefs d'accusation sont faux, et ne sont fondés que sur les rapports Calomnieux d'un fourbe et d'un imposteur ; qu'il est faux que notre susdit Sr Curé se soit réjoui en public et d'une manière indécente à son caractère ; et que s'il s'est réjoui à l'occasion du succès de la ville, c'a été en son particulier et sans éclat, qu'il est faux que le dit Sr. notre Curé ait engagé après la dite affaire aucun des habitans à prendre les armes contre l'armée des susdites provinces unies, et que lui et Monsieur Gravé, prêtre du Séminaire de Québec, ayent distribué de l'eau de vie a ce dessein, et que c'est une calomnie énorme qui dans d'autres circonstances devrait être punie selon toute la rigueur de la justice. Nous déclarons en outre

que les dits Sieurs Louis Corbin, Jean Trudel, et Joseph Paré ne sont point de mauvais sujets et de malhonnêtes gens tels qu'on les a qualifiés devant Mr. Arnold, qu'ils ont été regardés et reconnus de tout tems pour de très braves et honnêtes gens, en foi de quoi nous avons signés la présente déposition se jour et an que ci dessus.

A St. Joachim dans la maison presbitérale

Jean Chabot	Ignace pare	Jean. . . .
J. Fortin	François Fortin	Zacarie bolduc
louis guilbeau	Aubin	plantes
Jean bolduc	Denis St-hubert	

Jac. Fugere, Louis Paré, Pierre Paré, P. Poulin, Amable Bolduc, René Gagnon, Jac. Bouché, J. Lamdry, Jos. Poulin, Jos. Caron, Aug. Breton, Prisce Lessard, Intienne Simard, Ch. Paré, Ant. Belanger, Jb. Guilbeau, Jean-Bte Guilbeau, Ant. Fillion, Jac. St-Hilaire, J. B. St-Hilaire, Louis et Jacq. Breton, Pierre Cloutier, Fr. Rancourt, Jos. Bouché, Pierre Bolduc, Jean Tibodeau, Jean Thomassin, Jos. Raimond, Guil. Gauscelin, Jos. Lachance, Jean Lessart, Aug. Bouché, Jean Fillion, Pierre Germain, tout le reste de l'assemblée dont il seroit trop long de donner tous les noms a déclaré la même chose sans qu'un seul ait réclamé contre à l'exception de Jacques L'espérance qui a refusé de se trouver à la ditte assemblée, en ayant été requi.

L'acte cy dessus et des autre part a été mises entre nos mains, Notaire soussigné, par les Srs. pierre chabot et Jean-Baptiste Guilbeau, ancien habitans de la paroisse de Saint-Joachim, faisant aussi pour La plus grande partie des habitans de la ditte paroisse, pour être déposé au Rang et parmy nos minutes duquel depest ils ont Requis acte et a eux à l'instant octroyé par nous dit Notaire fait et passé a St-Joachim le vingt-huit Janvier mil sept cent soixante seize et a le dit Chabot signé avec nous dit Notaire et le dit Guilbeau déclaré ne savoir ecrire ny signer de ce enquis Lecture faite suivant L'ord.^{ce}.

CHABOT
CRESPIN (1)

(1) Archives Judiciaires de Québec.

A PROPOS DU DOCTEUR JOSEPH MORRIN

“ Dans le mois d'août 1861, le Dr Joseph Morrin, quitta ce monde après une vie très laborieuse. Né de parents pauvres, il doit à son énergie la belle position qu'il occupait dans la société de Québec, soit comme médecin, soit comme citoyen. Il avait une des plus belles pratiques de la cité et la plus lucrative. Économe, il avait acquis une fortune considérable pour un médecin. Comme citoyen il fut généralement aimé et respecté. Il fut, pendant plusieurs années, conseiller de ville puis maire pour une période de deux ans. Le gouvernement l'avait nommé magistrat. Alors on était plus soigneux qu'aujourd'hui dans le choix des citoyens comme magistrats. Longtemps il eut la grande surveillance de la Grosse-Isle et de l'Hôpital de la Marine. Pendant une longue période d'années, il fut un des médecins de l'Hôtel-Dieu, chéri par toute la communauté qui espérait en faire un catholique. Je crois que mon bon patron serait mort dans le giron de l'Église catholique s'il n'eut pas pour seconde épouse une dame très fanatique qui refusa même la porte à notre curé, son ami. L'intelligence du Dr Morrin était très affaiblie depuis un an ou deux après une sévère attaque de paralysie qui le frappa à son retour d'un voyage qu'il avait fait en compagnie de quelques amis, dans les Provinces Maritimes, seule vacance qu'il s'était donnée pendant sa longue vie professionnel. Par un testament fait dans ses derniers jours, il a légué ou on lui a fait dicter un legs d'une somme considérable pour la fondation d'une institution protestante appelée collège Morrin. Mais plus d'une fois, il m'avait dit que ses intentions étaient de fonder un hospice de la Maternité et qu'il laisserait après sa mort une forte somme d'argent pour cet objet.

Le Dr Morrin connaissait l'importance d'une telle institution charitable qui manquait à Québec et certainement il n'a jamais pensé de fonder un collège. Il affectionnait trop l'Université Laval pour croire, qu'ayant toute son intelligence, il eut consenti de consacrer ses épargnes pour doter Québec d'une institution dont la ville n'avait pas besoin et qui devait faire concurrence à l'université Laval si la chose eut été possible... » (Mémoires inédits du docteur Olivier Robitaille).

LES ANGLAIS A DESCHAMBAULT EN 1759

Ayant appris d'un déserteur que les Français possédaient d'abondantes provisions à Deschambault, Wolfe ordonna à Murray, le 5 août au soir, de se rendre, par la rive sud, au poste de Goreham (Goreham's Post), avec 1260 hommes. Situé près de la rivière Etchemin, ce poste avait été établi en juillet 1759 par le capitaine Goreham qui y avait fortifié une grande maison. Le lendemain Murray devait s'embarquer de cet endroit sur 20 bateaux à fond plat pour rejoindre le « Sutherland », qui était plus haut sur le fleuve.

Le journal de Knox au 6 août 1759 dit : « Twenty of our flat-bottomed boats went up last night with the tide of flood, rowed by the enemy's batteries, and passed the town... » L'amiral Holmes fut envoyé pour appuyer le mouvement de Murray, et pour aller détruire les bateaux français qui se trouvaient alors sur la rivière Richelieu et dans les environs des Trois-Rivières.

Le 7, le détachement de Murray, composé du régiment d'Amherst, du régiment d'infanterie légère de Dalling, de quelques *Rangers* et de 200 marins, monta à bord du « Sutherland » et d'autres vaisseaux pour se rendre à l'endroit où était stationné le Royal Américain. Le 11, Wolfe reçut une dépêche de Murray disant que le 8, en voulant descendre à la Pointe-aux-Trembles, il avait été repoussé à deux reprises.

Le 10, Murray établit son camp à Saint-Antoine, à environ sept lieues plus haut que Québec sur la rive sud. Sur la rive nord, les Français étaient très actifs et semblaient surveiller de près les mouvements anglais. De minutieux préparatifs furent effectués pour la descente sur Deschambault.

Les 16 et 17, des vaisseaux anglais montèrent et descendirent le fleuve sans autre but que d'habituer les Français à la vue de leurs bateaux afin de les mieux dépister sur leurs intentions. Le 18, Murray réunit ses officiers pour leur donner les ordres du plan d'attaque de Deschambault, où il croyait rencontrer de la résistance.

La nuit suivante l'ordre fut donné aux hommes de partir du camp laissant les tentes sans le moindre changement et d'allumer des feux nombreux comme d'habitude afin de ne pas attirer l'attention des Français sur le déplacement des

troupes. A minuit les troupes étaient à bord des vaisseaux qui se dirigeaient vers Deschambault. Le 19, avant l'aube, les Anglais atterrissaient à deux milles plus bas que l'église Saint-Joseph (église de Deschambault). Une colonne composée des compagnies de Delaune et de Carden en tête et de celle de Fraser avec un détachement du Royal Américain en arrière-garde, se dirigea sur l'église, endroit où on se retranchait généralement. A la vue des troupes les quelques Français se replièrent dans les bois. Conduit par un traître, à la maison du capitaine Perrot, non loin de l'église, ils trouvèrent des provisions évaluées à 90,000 livres sterling. Le *Journal de Panet*, à la page 26, dit : « Les Anglais firent une descente à Deschambault à la maison de monsieur Perrot, capitaine du lieu. Cette maison servait de retraite à la belle Amazone avanturière. C'est madame Cadet, femme du Sieur Joseph Ruffio. Cette maison était riche par le dépôt que plusieurs officiers avaient fait de leurs malles, lesquelles ainsi la maison ne furent point sauvées de l'incendie. »

En apprenant que l'ennemi était descendu à Deschambault, Bougainville se mit en marche pour aller à leur rencontre ; « une escouade de cavalerie commandé par M. de la Roche arrivant les premiers ne furent pas plustôt aperçus que les ennemis retournèrent s'embarquer, après avoir brûlés trois maisons où étaient les équipages des troupes de terre gardés par quinze invalides commandé par Mr le chevalier d'Arenne qui des qu'il vit les ennemis débarqué gagna avec les quinze invalides une petite hauteur . . . cette incendie coûte au père Gabriel une malle qui le déranga beaucoup pr. un Recollet, il y avoit tous ses livres ».

Ce détachement de Bougainville dut arriver vers 3:30 p. m. car les Anglais s'embarquèrent à cette heure, emmenant des bestiaux avec eux. A dix heures ils arrivèrent à leur camp à Saint-Antoine.

L'extrait suivant du journal abrégé d'un aide-de-camp publié dans *Siege of Quebec*, vol. V, p. 293, nous montre ce qui se passa à Deschambault.

« Les Ennemis instruits par les correspondances qu'ils entretenoient dans le pays que nous avions à Deschambeaux à douze lieues de Québec des magasins où tous les officiers des cinq bataillons de l'Armée et plusieurs autres avoient leurs équipages, y firent une descente au nombre de mille hommes, brûlerent ces magasins sans y trouver d'opposition

que celle d'une garde de vingt soldats estropiés aux ordres d'un Lieutenant du Regiment de Languedoc, qui avoit perdu un bras à l'affaire du 8 juillet 1758. Cette garde fut obligée de se retirer.

« M. de Bougainville dès qu'il fut averti de cette irruption, y marcha de suite avec sa Cavalerie, deux Compagnies de grenadiers qu'il avoit à ses ordres, et les troupes qu'il put rassembler. Les Ennemis se rembarquèrent à son arrivée. La Cavalerie chargea leur arrière garde, leur tua quelques hommes et fit deux prisonniers. »

D'après la carte géographique préparée sous la direction du général Murray, 1760, l'église Saint-Joseph était à quelques centaines de pieds du rivage sur une pointe s'avancant dans le fleuve.

LUCIEN BRAULT.

QUESTION

Joseph Bouchette, dans *A Topographical Dictionray of... Lower Canada* (London 1832), écrit, à sa notice sur Château-Richer : « In this Parish are the ruins of a Franciscan monastery, built at the beginning of the last century, on a little rocky promontory on the bank of the St. Lawrence ; its destruction took place at the time of the British army, under General Wolfe, was encamped on the east side of the river Montmorenci : *the exterior walls and part of the adjoining tower still remain.* On a rising ground, in the rear of these ruins, stands the parish church. »

On peut lire dans A. Doughty, *The Siege of Quebec* (Quebec 1901), au vol. II, p. 223-225, les détails de la bataille à Château-Richer, où les habitants, dit un rapport officiel du temps, s'étaient retranchés *dans une maison*.

Qui a jamais vu, ailleurs que dans Bouchette et ceux qui le reproduisent, la mention d'un couvent franciscain — qui veut sans doute dire récollets — à Château-Richer ? Et quelqu'un peut-il jeter quelque lueur de vérité historique — ou légendaire — sur ce curieux édifice, que je ne puis croire avoir été franciscain.

P. Hugolin LEMAY, O. F. M.

UNE OPINION DE BRASSEUR DE BOURBOURG

On a beaucoup critiqué l'*Histoire du Canada* de l'abbé Brasseur de Bourbourg, publiée en 1852. L'abbé Ferland a même écrit une brochure pour relever les erreurs et les appréciations de cet ouvrage. Il est une page du livre de l'abbé Brasseur de Bourbourg sur laquelle tout le monde s'accorde. C'est sa conclusion :

En terminant ici l'histoire du Canada, dit-il, nous ferons remarquer au lecteur, surpris peut-être de la part si large que nous y avons faite au clergé, aux évêques et aux missionnaires, que c'est à eux que cette contrée doit sa constitution. Ainsi que l'ancienne France, la nouvelle a été formée par l'Église, dont l'action, comme le remarque si justement M. Guizot, est visible dans toute son histoire. Si notre patrie est parvenue à un si haut degré de prospérité, de civilisation et de gloire, elle ne peut qu'en remercier ses évêques, qui s'immiscèrent dans toutes ses affaires depuis la conversion de Clovis. Le Canada, de son côté, s'il n'égale pas en tout les progrès matériels des États-Unis, l'emporte certainement sous le rapport moral et les véritables progrès de l'intelligence. La moralité et la probité du Canadien sont indisputables ; ses vertus paisibles, son hospitalité, sa politesse, si remarquables jusque dans les classes les plus inférieures de la société, il en est redevable entièrement à son éducation catholique. L'histoire du Canada est donc inséparable de celle de son Église ; et quiconque a cherché ou cherchera à la traiter à part de ses missions et de son clergé n'obtiendra jamais un résultat satisfaisant. Otez au Canada ses églises, ses collèges, ses monastères et ses hôpitaux, et vous lui ôtez la vie, vous le dépouillez de ses plus nobles prérogatives, vous lui enlevez enfin cette sève qui seule l'a animé sous le climat rigoureux où nos pères ont porté l'Église Catholique."

L'ARTISTE CALÉDONIEN THOMPSON

L'annonce suivante publiée dans la *Gazette de Québec* du 16 octobre 1806 nous fait connaître un artiste qui a dû laisser bon nombre de portraits à Québec :

« Mr Thomson, l'Artiste Caledonien, dans son tour de l'Amérique Septentrionale, dernièrement de Montreal, où il a reçu le plus grand encouragement depuis douze mois, présente ses plus humbles respects aux Dames et Messieurs de Québec, et prend la liberté d'informer ceux qui désirent l'encourager durant son séjour, qu'il prendra les ressemblances les plus frappantes en miniature, sur l'ivoire, le papier, ou en couleur à l'huile sur le canvas, les portraits de toutes grandeurs, assez petits pour être mis dans une bague, et aussi grand que la vie ; des portraits en miniature, depuis une guinée jusqu'à cinq ; en couleur à l'huile sur le canvas, depuis vingt piastres jusqu'à cent. Les profiles pris et coupés sur le papier à un quart de piastre, peint sur le verre et encadré pour une piastre, fait en or ou avec des couleurs pour trois piastres. Pour plus amples informations s'adresser à Mr. Thomson au No. 26 rue Ste. Anne vis à vis les vieilles Prisons, à la Haute-Ville, qui se fera un vrai plaisir de faire voir les échantillons de son ouvrage. Ceux qui voudront bien l'honorer de leurs ordres, peuvent compter sur ses soins et sa plus grande attention pour les satisfaire.

« Un moment de reflexion sur l'incertitude de la vie, excitera naturellement dans un cœur affectionné le désir de conserver la mémoire d'un parent ou d'un ami défunt, dans laquelle le survivant puisse avec un doux ressouvenir, se retracer dans la peinture ces traits qui ont si souvent causé les plus tendres tentations dans l'original. Ceci est trop souvent négligé jusqu'à ce que l'objet de notre affection soit parti pour toujours.

« Mr Thomson enseigne le dessin dans toutes ses branches à des prix raisonnables. Il peint des figures de toutes especes pour mettre dans des bagues ou agraffes ; dessine des vues, des oiseaux, fleurs et patrons pour les Dames qui désireront broder la soie, le satin, le velour &c. Les Dames et Messieurs qui désirent faire des progrès dans cet Art noble et agréable, pourront l'avoir chez eux à toute heure convenable, à raison d'une guinée par mois ; pour les écoles trois piastres par mois, et chez lui une demie guinée par mois. Une guinée d'entrée.

« Les Écoliers se fourniront de couleurs, pinceaux, papier à dessiner &c., ou une piastre par mois pour les fournir de ces choses. Québec, 11 Octobre, 1806. »

MICHEL CLOUET, DÉPUTÉ DE QUÉBEC

Michel Clouet était né à Beauport le 9 janvier 1770, du mariage de Joseph-Marie Clouet et de Marie-Madeleine Bergevin.

La famille Clouet était établie à Beauport depuis au moins 1680. Le premier Clouet était originaire de Saint-Jean de Brussière, évêché de La Rochelle, et avait épousé, à Beauport, le 7 avril 1682, Marie Lefebvre qui lui donna plusieurs enfants.

Michel Clouet qui se sentait des aptitudes pour le commerce s'établit jeune à Québec où il fit sa marque en peu d'années.

M. Clouet fut député du comté de Québec de 1822 à 1833. Au cours de cette dernière année, sentant les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter, M. Clouet résigna son mandat de député.

M. Clouet décéda à Québec le 5 janvier 1836, à l'âge de 66 ans.

Le *Canadien* du 8 janvier 1836 dit de M. Clouet :

« Mardi dernier, à l'âge de 66 ans, après une assez longue maladie, Michel Clouet, Ecr., marchand de cette ville, par son industrie et par l'exercice d'un jugement et de talents naturels plus qu'ordinaires, il parvint à la tête de la branche du commerce qu'il avait embrassée, et il laisse derrière lui une belle fortune bien acquise. Il reçut dans le cours de sa carrière le plus haut témoignage de confiance que pouvait lui donner son comté natal, qui, à plusieurs reprises, le députa au Parlement de cette Province, charge qu'il résigna il y a quelques années lorsqu'il sentit que sa santé commençait à s'affaiblir. Il était aussi depuis plusieurs années sur la commission de la paix pour le district de Québec, et avait reçu nombre d'autres marques de confiance et de distinctions publiques. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, une nombreuse famille de collatéraux envers laquelle il fut généreux et bienfaisant, au besoin, et un public entier pour regretter la mort d'un citoyen utile, d'un homme de bien. Ses funérailles ont lieu demain. Un service sera chanté à la cathédrale de cette ville, sur les restes du défunt, qui seront ensuite transportés à Beauport, sa paroisse natale, dans l'église de laquelle ils seront inhumés. »